

République Française

Département de l'Aube



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JUIN 2023

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
22	19	19 + 3

Date de convocation

15 juin 2023

Date d'affichage

15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Valérie PELLERIN, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Anne-Josèphe CHARLOT, Véronique STOLTZ, Vincent BLANCHOT, Bruno LÉOTIER, Yohan MULLER et Julien SEYSSEL.

Représentés : Laurence FOURNIER représentée par Anne-Josèphe CHARLOT, Marcel CHRISTEL représenté par Robert BESANÇON, Sophie MENZIN représentée par Nicolas MENNETRIER.

Julien SEYSSEL a été nommé secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMAN est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Mise à disposition de personnel auprès du syndicat intercommunal de Grange L'Evêque

N° de délibération : 20230640

M. Philippe expose :

En période estivale, il arrive à la commune de détacher un agent du service technique pour l'arrosage des fleurs du hameau de Grange L'Evêque.

Ce peut être le cas également en cas de besoin ponctuel dans l'année.

Il est proposé au conseil de conventionner afin de pouvoir encadrer cette mise à disposition.

Ainsi, la rémunération de l'agent détaché continuera à être versée par la commune et serait remboursée aux frais réels (éventuelles heures supplémentaires comprises) par le Syndicat intercommunal.

Le conseil après en avoir délibéré :

ADOPTE la convention de mise à disposition ci-annexée

AUTORISE le maire à signer cette convention

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
19	22	22	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Julien SEYSSEL
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

